

## **Conflit de Gaza : suivi des recommandations du rapport Goldstone**

Relations extérieures - 10-03-2010 - 13:20

Les députés invitent les Etats membres de l'UE et la Haute Représentante pour les affaires étrangères, Catherine Ashton, à demander publiquement "l'établissement des responsabilités pour toutes les violations du droit international, y compris les cas allégués de crimes de guerre" commises durant le conflit à Gaza et au sud d'Israël, afin d'établir une position commune ferme de l'UE sur le rapport de la mission d'enquête de l'ONU.

La résolution déposée par les groupes S&D, ADLE, Verts/ALE et GUE/NGL a été adoptée par 335 votes pour, 287 contre et 43 abstentions.

### **Toutes les parties doivent respecter les droits de l'homme**

"Le respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme par toutes les parties en présence et en toutes circonstances est un préalable indispensable à l'établissement d'une paix juste et durable au Proche-Orient" soutient la résolution, qui souligne par ailleurs "qu'il importe de parvenir à une paix juste et durable au Proche-Orient, et en particulier entre les Israéliens et les Palestiniens".

### **Des enquêtes "indépendantes" et "impartiales" dans les 5 mois**

Le Parlement européen "invite instamment les deux parties à mener dans les cinq mois des enquêtes qui satisfassent aux normes internationales d'indépendance, d'impartialité, de transparence, de rapidité et d'efficacité, conformément aux résolutions adoptées par l'Assemblée générale des Nations unies le 5 novembre 2009 et le 26 février 2010." Cette dernière résolution de l'Assemblée générale de l'ONU avait en effet conclu qu'une nouvelle enquête était nécessaire sur les "possibles violations du droit international" qui auraient été commises durant le conflit de 2008/2009 à Gaza.

### **Mise en œuvre et suivi des recommandations du rapport Goldstone**

La Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères, Catherine Ashton, ainsi que les Etats membres de l'UE, doivent "œuvrer en faveur de l'établissement d'une position commune ferme de l'Union européenne" concernant la suite donnée au rapport de la mission d'enquête de l'ONU sur le conflit à Gaza, demandent les députés.

Mme Ashton et les gouvernements des Etats membres sont par ailleurs invités à demander publiquement la mise en œuvre des recommandations du rapport Goldstone et "l'établissement des responsabilités pour toutes les violations du droit international, y compris les cas allégués de crimes de guerre". La résolution leur demande également "de suivre avec attention la mise en œuvre des recommandations figurant dans le rapport Goldstone en consultant les missions extérieures de l'Union européenne et les ONG intervenant dans ce domaine".

### **Ouverture des points de passage**

Le Parlement "salue l'appel lancé par le Conseil des ministres de l'UE le 8 décembre 2009 en faveur de l'ouverture immédiate, durable et sans condition des points de passage" vers la bande de Gaza, afin de réduire les souffrances que le blocus fait endurer aux habitants.

Enfin, les députés soulignent l'importance de la coopération entre les autorités officielles et les ONG travaillant sur le terrain et expriment leur préoccupation face aux "pressions exercées sur les ONG associées à l'élaboration du rapport Goldstone et aux enquêtes de suivi." Les députés invitent "les autorités de tous les camps à s'abstenir de prendre des mesures tendant à limiter les activités de ces organisations".

REF. : 20100309IPR70270